

VIVRE

A



Courrier à Petite Rosselle

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

UNE CLASSE DE MATERNELLE MENACÉE DE FERMETURE

Nous avons actuellement sur notre commune quatre classes de maternelle, ce depuis 1990.

A la suite des nouvelles constructions réalisées sur Mouthiers, l'équipe municipale a accordé un soin tout particulier aux diverses structures d'accueil et principalement à celles de l'enfance.

Le recensement de 1990 démontrait que notre population était composée à 60% de moins de 40 ans et à 45% de familles avec 1 enfant ou plus.

Cette étude démographique avait motivé l'équipe d'élus pour la réalisation des projets aujourd'hui en fonctionnement, à savoir construction de la maternelle en 91 et mise en place de la crèche familiale en 92. Le centre de loisirs et la garderie périscolaire ont également évolué ces dernières années toujours dans le seul souci de rendre le meilleur service aux familles.

Nous constatons aujourd'hui que ces choix sont remis en cause par l'Inspection Académique qui dans un seul souci de gestion est dans l'obligation de procéder à des fermetures de classe.

Qu'en sera-t-il demain de notre école si aujourd'hui une de nos classes disparaît. Il est vrai que la natalité des années 92 et 93 a été plus faible et que les enfants inscrits pour la rentrée 95 sont moins nombreux que les années précédentes.

Mais 94 semble inverser le processus puisque l'état civil a enregistré 24 naissances et qu'il a été signé 18 permis de construire.

Ces enfants seront scolarisés en 96. Devrons-nous alors les répartir sur 3 classes ? J'espère que non car la qualité d'accueil que nous avons toujours défendue serait réellement remise en cause.

Donnons nous donc les moyens aujourd'hui d'éviter la scolarisation de nos enfants à l'extérieur pour assurer la pérennité de notre école, de nos structures et de notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1995

Présents : Mme Forgeron, MM. Boureau, Tamagna, Bregeas, Desvages, Mme Porte, MM. Crueize, Gachinois, Lathière, Mmes Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet, Thuillier, Vinsonnaud, Mme Ploquin, M. Reverault.
Absents excusés : MM. Barbe, Dédieu.

I - CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation ayant obtenu l'ouverture d'un nouveau stage, va pouvoir continuer de fonctionner.

Pour l'avenir, 2 solutions se présentent :

- Le Centre de Formation continue de fonctionner par l'intermédiaire de la MJC de Mouthiers.
- Le Centre de Formation sera repris par une Association autre que la MJC.

II - ÉCOLE MATERNELLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'éventualité d'une fermeture de classe à l'école maternelle à la rentrée 95-96 si les effectifs imposés par l'Éducation Nationale ne sont pas atteints.

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de rencontrer Monsieur l'Inspecteur d'Académie afin d'étudier ce problème.

III - QUESTIONS DIVERSES

• Révision du P.O.S.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre du Tribunal Administratif désignant le Commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur la révision du P.O.S., qui aura lieu du 13 mars 95 au 12 avril 95.

Outre la publicité et l'affichage obligatoires, il sera procédé à l'affichage d'un « avis au Public » dans le bourg et dans les villages les plus importants de la Commune. Cet affichage sera annoncé par voie de presse.

• Exonération taxe Foncière sur le Bâti

Le Conseil Municipal décide d'exonérer totalement, pour la part de taxe foncière sur les propriétés bâties qui revient à la Commune, pendant une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 1996, les logements acquis en vue de leur location avec le concours financier de l'État ainsi que les logements faisant l'objet d'un bail à réhabilitation.

TRANSFERT DE CHARGES DE L'ÉTAT SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

58 000 F. C'est ce que va coûter à notre commune la décision du ministère des finances d'augmenter arbitrairement les cotisations pour la caisse de retraite des agents des collectivités locales.

Cette décision est vivement contestée par toutes les associations d'élus locaux, quelques soient leurs opinions politiques.

En effet, par cette décision l'état reporte sur les communes, départements et régions un financement qui aurait dû être pris en charge par le budget national et donc financé par des ressources nationales.

Ce qui est inacceptable en l'occurrence, c'est que la situation financière de la CNRACL est bonne.

Il y a actuellement plus de cotisants que de retraités, d'où cette habitude prise par l'état de fonctionner sur ces excédents pour financer des régimes déficitaires (cheminots, mineurs).

Cette décision d'augmentation des charges de la caisse des agents des collectivités locales va donc se reporter dans les budgets communaux.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a, lors de sa réunion du 10 février adopté à l'unanimité, une motion de protestation contre cette décision gouvernementale autoritaire et pénalisante.

• C.N.R.A.C.L.

Le Conseil Municipal s'élève contre le relèvement, à compter du 1-1-95, du taux de Cotisation des Communes employeurs à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), de 3,8%. Il demande à l'Etat d'en suspendre son application et de réexaminer dans son ensemble le dispositif de la surcompensation entre régimes spéciaux de retraite.

• Voirie

Suite à l'enquête publique de voirie de septembre 1991, deux dossiers qui avaient fait l'objet de réserves sont examinés. Le prix de vente et d'achat des terrains est fixé à 5 F le m², les réserves étant levées.

• Assainissement

Le Conseil Municipal sollicite le concours de la D.D.A. pour assurer la mission de contrôle de la gestion du service public d'assainissement sur la Commune.

• Fonds Solidarité Logement

Le Conseil Municipal reconduit, pour 1995, sa participation financière au Fonds Solidarité Logement qui permet d'aider, par des prêts ou par des dons, les ménages rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans leur logement locatif.

• Ramassage Ordures Ménagères - Redevance 94

Le Conseil Municipal accorde deux exonérations de redérence des ordures ménagères pour l'année 1994.

• Plantation Arbustes à l'école

Un devis sera demandé à un pépiniériste pour le remplacement des arbustes arrachés entre le groupe scolaire et le lotissement Communal de chez Bâty.

• Sentiers de Boëme

Il sera procédé à l'installation de tables, bancs et poubelles sur le champ de foire pour permettre le pique-nique des randonneurs. Seront signalés les toilettes publiques et le point d'eau.

En ce qui concerne l'aménagement d'un local d'hébergement pour les randonneurs, cette question sera revue ultérieurement.

• Opération « nettoyage de Printemps »

Cette opération aura lieu les 25 et 26 mars 1995 et sera conjointement menée par la société de Chasse et « Sentiers de Boëme ».



Travaux sur route du Rosier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mouthiers/Boëme - Roullet Saint Estèphe - Sireuil - Vœuil et Giget.

« Faire mieux ensemble et pour le plus grand nombre »

Ça y est enfin ! La Communauté de Communes Charente-Boëme-Charraud est enfin en place. Après avoir élu son bureau, présidé par Jean-Paul Kerjean, la Communauté va préparer son budget pour 1995.

NOMBREUSES sont les tâches que va devoir accomplir la communauté. Parmi les plus concrètes, abordons aujourd'hui les actions concernant les ordures ménagères et les déchets en général.

Désormais c'est la Communauté qui va s'occuper de ce dossier. L'objectif à atteindre c'est organiser au mieux la collecte, le tri sélectif, la valorisation et l'élimination des déchets ?

Peu de choses seront modifiées par la gestion intercommunale. La réflexion va porter dans un premier temps, sur les moyens à utiliser pour offrir partout le même service de qualité. Car pour l'instant, les familles résidant dans l'une de nos quatre communes ne sont pas traitées de la même manière. Certaines bénéficient de deux

ramassages par semaine, d'autres d'un seul. La Communauté va donc rechercher, avec les entreprises partenaires de ces services, une adaptation à cette nouvelle situation.

Pour résorber les dépôts sauvages existants, et pour éviter que d'autres apparaissent, la Communauté étudiera la mise en place de déchetteries. L'occasion sera ainsi donnée d'améliorer celle de Mouthiers qui fonctionne très bien depuis son ouverture. Réalisée par la volonté municipale, elle bénéficie aujourd'hui à un grand nombre de familles extérieures à notre commune. Nous pouvons espérer améliorer son fonctionnement grâce à l'Intercommunalité, grâce au Conseil Régional qui finance ces équipements à hauteur de 30%, et avec l'aide du Conseil Général qui l'a déjà comptée dans son schéma départemental.

Améliorer l'existant dans ce domaine, c'est permettre de garder propre l'environnement naturel dans nos communes. C'est par conséquence faire profiter nos concitoyens d'un cadre de vie agréable qui sera attractif pour de nouveaux habitants. Par leur arrivée, ceux-ci profiteront alors de tous les équipements collectifs et participeront au financement du fonctionnement.

Ceci illustre le rôle essentiel de la Communauté de Communes : faire mieux ensemble et pour le plus grand nombre.

(Dans une prochaine publication sera abordée la compétence communautaire du Développement Économique).

ARRÊTÉ DU MAIRE

PRÉSCRIVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS.

Le Maire de Mouthiers-sur-Boëme,

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R 123-11 et R 123-35 ;

- Vu la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 1989 prescrivant la révision du P.O.S. approuvé le 5 juin 1981 ;

- Vu l'arrêté municipal en date du 7 juin 1991 mettant en œuvre la procédure de révision du P.O.S. ;

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 avril 1994 arrêtant le projet de révision du P.O.S. ;

- Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

- Vu l'ordonnance en date du 2 février 1995 de Madame le Président du Tribunal Administratif de Poitiers désignant Monsieur Merle Jean-Pierre demeurant 8, rue de Bécheline à Saint-Yrieix-sur-Charente 16710, en qualité de Commissaire-Enquêteur ;

ARRÊTE :

Article premier :

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Mouthiers-sur-Boëme pour une durée de 31 jours à compter du 13 mars 1995.

Article deux :

Monsieur Merle Jean-Pierre domicilié 8, rue de Bécheline à Saint-Yrieix-sur-Charente, Lieutenant-Colonel en retraite a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Article trois :

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Mouthiers pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 13 mars 1995 au 12 avril 1995 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner

éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Article quatre :

Le Commissaire enquêteur recevra à la Mairie le 13 mars 1995 de 14 heures 30 à 17 heures 30, le 30 mars de 14 heures 30 à 17 heures 30 et le 12 avril 1995 de 14 heures 30 à 18 heures.

Article cinq :

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de la Commune de Mouthiers le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Article six :

Une copie du rapport du Commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département de la Charente.

Article sept :

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché notamment à la mairie et publié par tout autre procédé en usage dans la Commune de Mouthiers.

Fait à Mouthiers le 6 février 1995.
Le Maire, Cécile FORGERON.



Affichage modification POS

CINÉMA

Jeudi 23 Mars
20 h 45

« JUNIOR »
avec Arnold Schwarzenegger

CENTENAIRE DU CINÉMA



Dans le cadre du centenaire du cinéma, une manifestation particulière aura lieu, le **samedi 25 mars**, à partir de 20 heures 30, au restaurant LAMAZIERE.

En ce même lieu, il y a 50 ans, M. René CHARLES, projectionniste-tourneur, organisait des séances de cinéma ; actuellement, M. René CHARLES habite Chadurie : ce passionné de la pellicule et des appareils de projection a mis sur pied *le seul musée du cinéma forain qui existe à ce jour* ! C'est avec son concours que sera composée la soirée du 25 mars, et *c'est lui qui reféra, cinquante ans après, les mêmes gestes, autour d'un film projeté en 1945*, et qui sera sans doute, pour beaucoup d'amateurs, une découverte.

Un autre passionné bien connu des monastériens puisqu'il fut le partenaire privilégié du festival Jules BERRY, M. Guy GOURSAUD, prétera, pour cette occasion, *des actualités « d'époque »*.

Ainsi, espérons le, revivra un moment de notre passé proche, qui nous replongera dans l'aventure du cinéma d'une époque encore très présente...

Durant toute la semaine du 19 au 26 mars, dans la salle d'exposition de la Maison pour tous, *on pourra voir quelques merveilles mécaniques* prêtées par M. Guy GOURSAUD.

THÈME CARNAVAL
100 ans de CINÉMA



Conférence Charente Nature

RECTIFICATIF

L'Assemblée Générale de la MJC n'a pas lieu le 31 mars comme annoncé précédemment.

Retenez bien cette date :

L'Assemblée Générale sera le 7 avril à 18 h

Elle sera suivie d'un *buffet* puis à 21 h d'un *concert* gratuit organisé par les élèves de 3^e cycle de l'École Nationale de Musique d'Angoulême.

A RETENIR

- Le 22 avril : fête de la danse classique
- Le 20 mai (salle polyvalente) : concert de musique classique avec l'orchestre Poitou Charente sous la direction de Laurent Cuniot avec en soliste Sylvia Marini
- mezzo-soprano
- Au programme : Mozart et Shostakovitch.

LES P'TITS LOUPS

Les « Mamies » et les « Papies » chez « les p'tits loups »

A l'occasion de la fête des grand-mères fixée sur le calendrier au début du mois de mars, toute l'équipe de la crèche familiale a pensé accueillir tous les grands-parents qui le souhaiteront, qu'ils aient ou non des liens familiaux avec les p'tits loups. Ceux-ci seront très heureux de les recevoir en matinée *le 21 mars prochain à partir de 10 heures*.

N'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite, c'est avec un grand plaisir que les portes de la crèche vous seront ouvertes. Les enfants, les assistantes maternelles et la directrice de la crèche familiale vous attendront au 55 bis, rue de la Boëme à Moutiers pour partager les activités des p'tits loups de cette matinée.

M.J.C. Jules BERRY - 3, place de la Gare - 16440 MOUTHIERS SUR BOËME
affiliée à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
agrée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente

LES ÉCHOS

LA BD À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le jeudi 27 janvier 1995, le petit japonais Taka Takata est venu rendre visite aux élèves de la classe d'Adaptation de Mme Colombeix par l'intermédiaire de son dessinateur Jo et Azara.

Petit soldat facétieux, son histoire et ses gags ont su captiver les enfants grâce au talent de conteur de son créateur.

M. Azara ne s'est pas contenté d'amuser les élèves avec son personnage, il a aussi leur donner des explications simples mais précises sur l'élaboration et l'édition d'une bande dessinée.

Ancien collaborateur d'Hergé (Tintin) Jo et Azara a plus d'une corde à son arc, puisqu'il fait de nombreuses affiches

publicitaires (EDF, Protection de l'Environnement, Conseil Général du Gers, ...) ainsi que pour les manifestations de sa région.

Ce fut une matinée très enrichissante pour tous grâce à la gentillesse et au talent de M. Azara et de sa collaboratrice qui ont reçu chaleureusement la classe d'Adaptation le lendemain au Salon de la Bande Dessinée.



OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Les 25 et 26 mars prochains aura lieu le « nettoyage de printemps ». C'est une opération d'envergure nationale organisée sous l'égide du ministère de l'environnement et destinée à développer le sens de « l'éco-citoyenneté ».

Dans notre commune, « Sentiers de Boëme » et la Société chasse communale participeront à cette action. En effet, un certain nombre de décharges sauvages (route des Naulets, le Roc...) viennent troubler l'harmonie de notre campagne.

Membres de ces associations et amis de la nature sont donc invités à se retrouver place de la Gare de Moutiers le **samedi 25 mars à 14 h** pour cette opération de nettoyage. Le tracteur et la remorque de la commune seront disponibles. Précisons qu'il est conseillé de se munir de gants.

Renseignements auprès soit de M. René MANDIN (tél. 45 67 92 97), soit de M. Jean LATHIERE (tél. 45 67 92 53).

ERCLE DES AÎNÉS COMMUNIQUÉ

Le Cercle des Aînés organise le **jeudi 16 mars** un voyage pour visiter le Safari Africain de Port Saint-Père en Loire Atlantique (près de Nantes).

Participation aux frais : **180 F**

Départ à **6 h 30**

Inscriptions, comme d'habitude auprès de Madame Seller le **8 mars**.

SECOURS POPULAIRE

Les locaux du Secours Populaire sont ouverts pour le dépôt ou la vente de vêtements le 1^{er} samedi et le 3^e lundi de chaque mois.

Le produit des braderies sert à apporter une aide aux personnes en difficulté (paiement de factures d'eau, électricité, bons d'alimentation).

Les membres du Comité remercient les donateurs et en particulier le magasin Auchan grâce à qui les braderies sont rendues possibles.

ASSOCIATION TOURBIÈRES ET LOISIRS

OUVERTURE 19 MARS : 7 H 30 « LACHER DE TRUITES » - PRISE DES CARTES 65 F - VENTE : MAIRIE DE MOUTHIERS, RESTAURANT DE LA GARE, VENTE DE CARTES SUR PLACE, JOUR DE L'OUVERTURE, SANDWICHES SUR PLACE. RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, DES POUBELLES SONT À VOTRE DISPOSITION. « MERCI ». LE SECRÉTAIRE

LES ÉCHOS

S.C.M. FOOTBALL

LE LOTO

Le Loto, au S.C.M. Foot, a connu à son habitude un vif succès. Environ 300 personnes nous ont fait l'amitié de participer à cette soirée.

Le club remercie tous les généreux donateurs de Moutiers ou de l'extérieur qui nous ont permis d'offrir de très beaux lots, dont un V.T.T. gagné par Emmanuel Guibert ; ont également été gagnés : 1 aspirateur, 1 platine, 1 survêtement, etc.

L'animation était bénévolement assurée par Gérard Discour aidé par MM. Dénepoux, Potier et Combeau. Nous les en remercions.

Un grand merci également aux dames qui ont confectionné d'excellentes crêpes, des gâteaux et des pâtisseries diverses.

LES INTEMPOÉRIES

Les responsables de l'école de Foot s'excusent pour les annulations de matchs et d'entrainements dues aux intempéries.

BON ANNIVERSAIRE

A deux dévoués dirigeants Alain et Joël.

COUPE

Le dimanche 5 mars à 15 h se déroulera les 1/4 de finale du challenge du district, notre équipe B rencontrera Salles d'Angles à Moutiers.

Les juniors disputeront également les 1/4 de finale du challenge à Aubeterre mais, pourront difficilement défendre leurs chances : 7 éléments seront à la neige, l'équipe adverse ayant refuser le report du match.

TOMBOLA

Le district de la Charente organise pour les clubs une tombola au profit de ceux-ci. Le prix du billet a été fixé à 10 F. Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux membres du club.

Les résultats seront communiqués dans le journal municipal ainsi que dans la presse.

LE CONSEIL LOCAL F.C.P.E. VOUS INFORME :

Le Conseil d'École de la Maternelle qui a eu lieu vendredi 17 février nous a appris le blocage d'une classe pour la rentrée 95/96 en raison d'une baisse d'effectifs prévus à ce jour.

Ainsi que nous le rappelle Madame le Maire, l'école de Moutiers a la chance d'avoir une municipalité attentive à son bon fonctionnement et ses efforts permettent à nos enfants d'y être heureux et aux enseignants d'y travailler sans relâche dans de bonnes conditions avec des projets originaux ouvrant les enfants à leur environnement immédiat ou plus lointain.

Le Conseil Local accompagne souvent ces projets, voire en suscite et est partie prenante dans le refus d'une fermeture de classe. Aujourd'hui : Municipalité, Enseignants, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale et F.C.P.E. parent une intervention auprès de l'Inspecteur d'Académie pour qu'il renonce à cette fermeture.

Nous savons aussi que l'Administration suit sa logique et souhaite rester face à elle des individus porteurs de projets : OUI, il fait bon vivre avec des enfants à Moutiers avec nos différences ; OUI, ici mieux qu'ailleurs le citoyen est écouté ; OUI, aux projets nombreux qui s'élabo-

rent en partenariat autour de l'enfance et de la petite enfance ; OUI, à l'accueil des enfants de 2 ans à l'école ; OUI, à la qualité de l'enseignement ; OUI, à l'écoute des rythmes et des besoins des enfants, à l'intégration des enfants handicapés ou en difficulté avec les autres ; OUI, à la présence d'une Assistante Maternelle si précieuse dans chaque classe ; OUI, à l'élaboration d'un contrat Ville-Enfant proposant des activités variées dans le cadre périscolaire ; OUI, aux bibliothèques dans l'École.

SÉCURITÉ — Un Arrêté Préfectoral en date du 18-01-95, règle la circulation sur la voie publique des véhicules et engins de travaux publics, forestiers à progression lente.

Un Arrêté Préfectoral en date du 18-01-95, règle la circulation des véhicules agricoles, des machines auto-motrices et des ensembles comprenant une ou plusieurs machines ou instruments agricoles remorqués, dont la largeur excède la limite réglementaire.

Les propriétaires de ces engins doivent consulter ces arrêtés en mairie.

CALENDRIER DES FÊTES

MARS

- 12 : Randonnée VTT - Sentiers de Boême - Départ Place de la Mairie toute la journée
- 18 : Carnaval - 14h - Départ Place de la Mairie
- 23 : Don du Sang à Moutiers - Salle Polyvalente - 9h
- 24 : CINÉ MJC
- 25 : Assemblée Générale Donneurs de Sang à Blanzac
- 25-26 : Centenaire du Cinéma
- 25-26 : Opération « Nettoyage de Printemps »

AVRIL

- 01 : Stock Cars - Comité des Fêtes
- 07 : Concert de Jazz MJC - MJC 20h30 - Assemblée Générale de la MJC 18h
- 22 : Danse Classique MJC - MJC 20h30
- 23 : Sortie Cyclos - Départ Place de la Mairie - Matin
- 25 : Rallye Lecture Écoles Primaire et Maternelle
- 29 : Concours de Pétanque - Action Jeunes - Champ de Foire - Après-midi

CECILE FORGERON TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boême
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85
Fax : 45 67 80 62

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERS Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

La Tour Fleurie

(M. Stadler - Chadurie)



Vous proposera :

- le samedi matin Place Petite Rosselle
- le dimanche matin Place de l'église

Fleurs coupées + Plantes diverses

Metamorphose

Tél. 45 67 83 69
COIFFURE Hommes Dames Enfants

Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE
Centre bourg - Place Petite Rosselle
16440 MOUTHIERS SUR BOËME

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriers
16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 88 03

PARFUMERIE ESTHÉTIQUE AQUARELLE

Soins du visage, épilation, maquillage, bronzage UVA

19, Rue Victor Hugo - 16400 LA COURONNE - Tél. 45 67 25 66



La Vieille
Etable



Restaurant ★★★ Motel ★★★
ON Y VIENT POUR LES REPAS D'AFFAIRES.
ON Y REVIENT POUR LES REPAS DE FAMILLE.
Salles de réunion, tennis, sauna, restauration adaptée.
PISCINE - SOLARIUM

Renseignez-vous sans engagement.

Les Plantes 16440 ROULLET - 0 45 66 31 75 - Fax : 45 66 47 45

LA POSTE A LE PEP.
ET VOUS ?



Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

Le Brisset. 16440 Moutiers
Tél. 45.67.92.26

Les Mots Croisés de J.P.B.

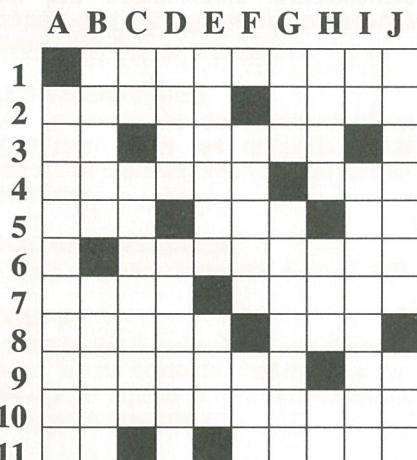
— Problème N°29 (Solutions dans le prochain numéro) —

HORIZONTALEMENT

- 1 Soupe au lait.
- 2 Plus à la télé. Problème d'artiste.
- 3 13 pour Mendeleiev. Cause de suicide pour Vatel.
- 4 Facile à digérer. Remué.
- 5 Joli village. Reposes. Plus élevé quand il est contre.
- 6 Propre à mettre les bourses à plat.
- 7 Référence de blondeur. Vagabondes.
- 8 Nait dans son homonyme. Rigole.
- 9 Un vote de rêve ! Pas dit.
- 10 Remises en état.
- 11 Sélénium. Ce n'est qu'un os, ce n'est pas le pied...

VERTICALEMENT

- A Certaines formes de jeux.
- B Bloquez. Bien ou mal, c'est son humeur.
- C Source de bruits. Administreras.
- D Cousu d'or. Exténuants.
- E Libéré. Unit.
- F A un cadre quand elle est petite. Changeat.



- G Vient d'être. Comprimera.
- H Engrais azoté. Patrie d'un Tell. Fin de verbe.
- I En-tête commerciale. Petites souris.
- J Orientent les perroquets. Fini.



SOLUTIONS DU PROBLEME N°28



TOUR DE GARDE DES MÉDECINS

MARS

du samedi 04 14 heures au lundi 06 7 heures
Docteur CAVARD - Tél. 45 67 24 23

du samedi 11 14 heures au lundi 13 7 heures
Docteur CAFOUR - Tél. 45 61 02 69

du samedi 18 14 heures au lundi 20 7 heures
Docteur BRANGER - Tél. 45 67 19 39

du samedi 25 14 heures au lundi 27 7 heures
Docteur VALLAT - Tél. 45 67 44 40

AVRIL

du samedi 01 14 heures au lundi 03 7 heures
Docteur COMTE - Tél. 45 67 82 37

du samedi 08 14 heures au lundi 10 7 heures
Docteur FRAIGNAUD - Tél. 45 91 58 35

du samedi 15 14 heures au dimanche 16 24 heures
Docteur SACRISTE - Tél. 45 67 12 48

du lundi 17 0 heure au mardi 18 7 heures
Docteur ALLIAT - Tél. 45 91 08 19

du samedi 22 14 heures au lundi 24 7 heures
Docteur BOUCHERE - Tél. 45 66 32 11

du samedi 29 14 heures au dimanche 30 24 heures
Docteur JOUBERT - Tél. 45 91 42 25

Le prochain bulletin

Il paraîtra début Avril. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Mars.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.